



Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 28 JUIN 2024
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Ports départementaux - Budget supplémentaire pour l'exercice 2024.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 8 décembre 2023, l'Assemblée a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) du budget annexe des ports départementaux pour l'exercice 2024.

Après cette séance, le budget, crédits d'ordre compris, s'élevait à 1 866 100 € en dépenses de fonctionnement et à 1 622 000 € en dépenses d'investissement.

Il convient à présent de se prononcer sur le budget supplémentaire (BS) 2024, qui se divise en plusieurs parties distinctes :

- le report des restes à réaliser ;
- la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2023 ;
- la DM n°1 qui amende le BP 2024.

I – Les restes à réaliser de 2023 et la reprise des résultats antérieurs

A - La reprise des restes à réaliser de 2023

Dans le cadre de l'examen du compte administratif (CA) 2023 les chiffres suivants vous ont été présentés dans cette séance en ce qui concerne les reports de crédits :

Dépenses	Fonctionnement	Investissement	Total
Ports départementaux	4 004,89 €	0 €	4 004,89 €
Recettes	Fonctionnement	Investissement	Total
Ports départementaux	0 €	17 970,00 €	17 970,00 €

B - La reprise des résultats antérieurs

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20240628-97048-BF-1-1
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

Le BS 2024 intègre les résultats reportés de l'exercice précédent conformément à l'arrêté du compte administratif (CA) 2023 examiné à la présente séance.

Les résultats à la clôture de l'exercice 2023 sont un excédent de 242 346,27 € en section de fonctionnement et un besoin de financement de 238 341,48 € en section d'investissement.

Le présent BS 2024 porte ainsi en dépenses d'investissement le besoin de financement de 238 341,48 € (001) susvisé. Celui-ci est couvert par une affectation à l'article 1068 de 220 371,48 € et par le report de recettes de 17 970 €. Le solde de cet excédent, soit 4 004,79 €, est repris en recette de fonctionnement (002).

II – La décision modificative n°1

Concernant la DM1, il convient de séparer les approches de la section de fonctionnement de la section d'investissement.

A - La section de fonctionnement

La section de fonctionnement, crédits d'ordre compris, s'équilibre à 22 K€.

Outre les reports (4 K€), un complément de crédits de paiement est inscrit pour financer les taxes foncières (18 K€).

B - La section d'investissement

La section d'investissement, crédits d'ordre compris, s'équilibre à 360 K€.

Outre le besoin de financement 2023 reporté (238 K€), un complément de 50 K€ est sollicité pour frais d'étude pour les ports et concernant la réalisation d'une charte d'aménagement esthétique des terrasses du port de Cassis. S'y ajoute 50 K€ dans le cadre d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Cassis. Ces besoins sont compensés par une réduction d'autant (100 K€) sur le programme de modernisation des ports. En effet, le marché du port de Carro a été attribué pour un montant inférieur à l'estimation.

Ces dépenses sont financées, au-delà des reports (18K €), par l'affectation mentionnée précédemment (220 K€).

Enfin, un besoin en crédits d'ordre de 122 K€ est inscrit afin de permettre les régularisations liées aux acomptes et avances payés sur marchés. De plus, les mouvements d'affectation nécessaires à la gestion des programmes sont annexés au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20240628-97048-BF-1-1
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 28 JUIN 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Ports départementaux - Budget supplémentaire pour l'exercice 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt huit juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, M. Jacky GERARD, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Nouriaty DJAMBAE, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Yannick OHANESSIAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Donne(nt) pouvoir :

M. Martial ALVAREZ à Mme Mandy GRAILLON, Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, Mme Sophie CAMARD à M. Gérard FRAU, Mme Laure-Agnès CARADEC à M. Didier REAULT, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Patrick GHIGONETTO à M. Jean-Marc PERRIN, M. Vincent GOYET à Mme Anne RUDISUHLI, M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO, Mme Véronique MIQUELLY à M. Lionel DE CALA, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Nora PREZIOSI à M. Denis ROSSI.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 28 JUIN 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Ports départementaux - Budget supplémentaire pour l'exercice 2024.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 28 juin 2024,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la maquette budgétaire du budget annexe des ports annexée au rapport,

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2024 pour le budget annexe des ports départementaux ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté, comme pour le budget général, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M4.

Adopte à l'unanimité

Pour : 48

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 6

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Benoît PAYAN.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO

ANNEXE 1 : TABLEAU DES MOUVEMENTS D'AFFECTION AU BS 2024

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DE L'AP							SITUATION DE L'AFFECTION		
Direction	Millésime et numéro d'AP	Imputation budgétaire	Millésime et numéro d'opération	Montant d'AP avant BS 2024	Flux BS 2024	Montant d'AP après BS 2024	Part affectée avant BS 2024	Nouvelles affectations BS 2024	Affectations après BS 2024
Budget annexe des Ports Départementaux	2019-10449H	2318	2019-1014057	4 933 853,91	-39 154,29	4 894 699,62	4 933 853,91	-39 154,29	4 894 699,62
Budget annexe des Ports Départementaux	2019-10449H	2318-6	2019-1014057	409 500,00	39 154,29	448 654,29	409 500,00	39 154,29	448 654,29
TOTAL GENERAL AUTORISATIONS DE PROGRAMME				5 343 353,91	0,00	5 343 353,91	5 343 353,91	0,00	5 343 353,91

09 FEV. 2024



Direction générale des services
Direction des Finances
Direction Adjointe du Budget
Service du Budget

Marseille, le

ARRÊTÉ

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE,

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 des services publics à caractère industriel et commercial notamment au tome 1, titre 3, chapitre 5 § 3,

VU les crédits engagés non mandatés à la clôture de l'exercice,

SUR proposition de Monsieur le Directeur général des services du Département.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les restes à réaliser de l'exercice 2023 dont les listes figurent en annexe, sont reportés sur l'exercice 2024.

Ils sont arrêtés :

- en dépenses, à la somme de quatre mille quatre euros et quatre-vingt-neuf centimes ;
- en recettes, à la somme de dix-sept mille neuf cent soixante-dix euros ;

DÉPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Ports Départementaux	4 004,89 €	- €	4 004,89 €
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Ports Départementaux	- €	17 970,00 €	17 970,00 €

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est établi en 2 exemplaires originaux :

- un exemplaire destiné à la Paierie départementale pour permettre le règlement des dépenses et l'encaissement des recettes,
- un exemplaire destiné au Conseil départemental après visa de Madame la Payeuse départementale.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur général des services du Département et Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

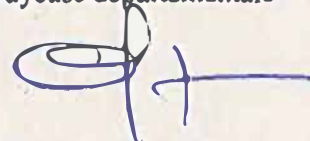
Le Directeur général des services



Roger CAMPARIOL

Pris acte le 8/2/2024

La Payeuse départementale



Christine MAZIÈRE

Direction des Finances
Direction Adjointe du Budget
Service du Budget

**RESTES À RÉALISER 2023 EN DÉPENSES
BUDGET ANNEXE
PORTS DÉPARTEMENTAUX**

Chapitre	Fonction	Nature	Restes à réaliser
		61528	4 004,89
Total Dépenses afférentes à la structure			4 004,89
TOTAL FONCTIONNEMENT			4 004,89
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES			4 004,89

Direction des Finances
Direction Adjointe du Budget
Service du Budget

**RESTES À RÉALISER 2023 EN RECETTES
BUDGET ANNEXE
PORTS DÉPARTEMENTAUX**

Chapitre	Nature	Restes à réaliser
13	1311	8 985,00
	1312	8 985,00
Total 13 - Subventions d'investissement		17 970,00
TOTAL INVESTISSEMENT		17 970,00
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES		17 970,00

Délibéré par le Conseil Départemental réuni en session, à Marseille, le 28 JUIN 2024


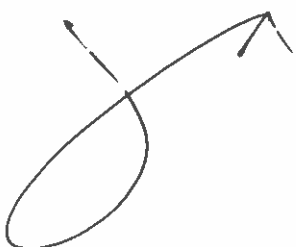



Les membres du Conseil Départemental

M. Martial ALVAREZ	Mme Agnès AMIEL 
Mme Martine AMSELEM 	Mme Laurence ANGELETTI 
Mme Julie ARIAS	Mme Sabine BERNASCONI 
M. Cyrille BLINT 	Mme Béatrice BONFILLON CHIAVASSA 
Mme Marie-Pierre CALLET 	Mme Sophie CAMARD

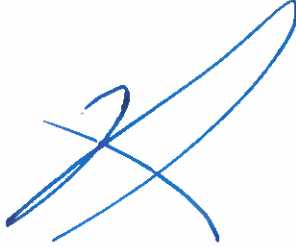


Mme Laure-Agnès CARADEC	Mme Corinne CHABAUD 
M. Frédéric COLLART 	Mme Sandrine D'ANGIO 
M. Lionel DE CALA 	Mme Alison DEVAUX 
M. Sylvain DI GIOVANNI 	Mme Nouriaty DJAMBAE
Mme Judith DOSSEMONT 	M. Cédric DUDIEUZERE 



M. Gérard FRAU 	Mme Audrey GARINO
M. Gérard GAZAY 	Mme Hélène GENTE-CEAGLIO
M. Jacky GERARD 	Mme Samia GHALI
M. Patrick GHIGONETTO	Mme Magali GIORGETTI 
M. Vincent GOYET	Mme Mandy GRAILLON 



<p>M. Hervé GRANIER</p> 	<p>Mme Valérie GUARINO</p> 
<p>M. Yannick GUERIN</p> 	<p>M. Sébastien JIBRAYEL</p>
<p>Mme Nicole JOULIA</p> 	<p>M. KAZANDJIAN Azad</p> 
<p>M. Anthony KREHMEIER</p> 	<p>M. Eric LE DISSES</p>
<p>M. Lucien LIMOUSIN</p> 	<p>M. Richard MALLIE</p> 



<p>M. Arnaud MERCIER</p> 	<p>Mme Danielle MILON</p> 
<p>Mme Véronique MIQUELLE</p>	<p>M. Yves MORAINÉ</p> 
<p>M. Yannick OHANESSIAN</p>	<p>M. Benoît PAYAN</p>
<p>M. Jean-Marc PERRIN</p> 	<p>M. Henri PONS</p> 
<p>Mme Nora PREZIOSI</p>	<p>Mme Marine PUSTORINO</p> 



<p>M. Didier REAULT</p> 	<p>M. Denis ROSSI</p> 
<p>Mme Anne RUDISUHLI</p> 	<p>M. Thierry SANTELLI</p> 
<p>Mme Josette SPORTIELLO</p> 	<p>Mme Martine VASSAL</p> 
<p>Mme Amapola VENTRON</p> 	<p>M. Yves VIDAL</p> 